

## La récupération des textiles

# La récupération des textiles

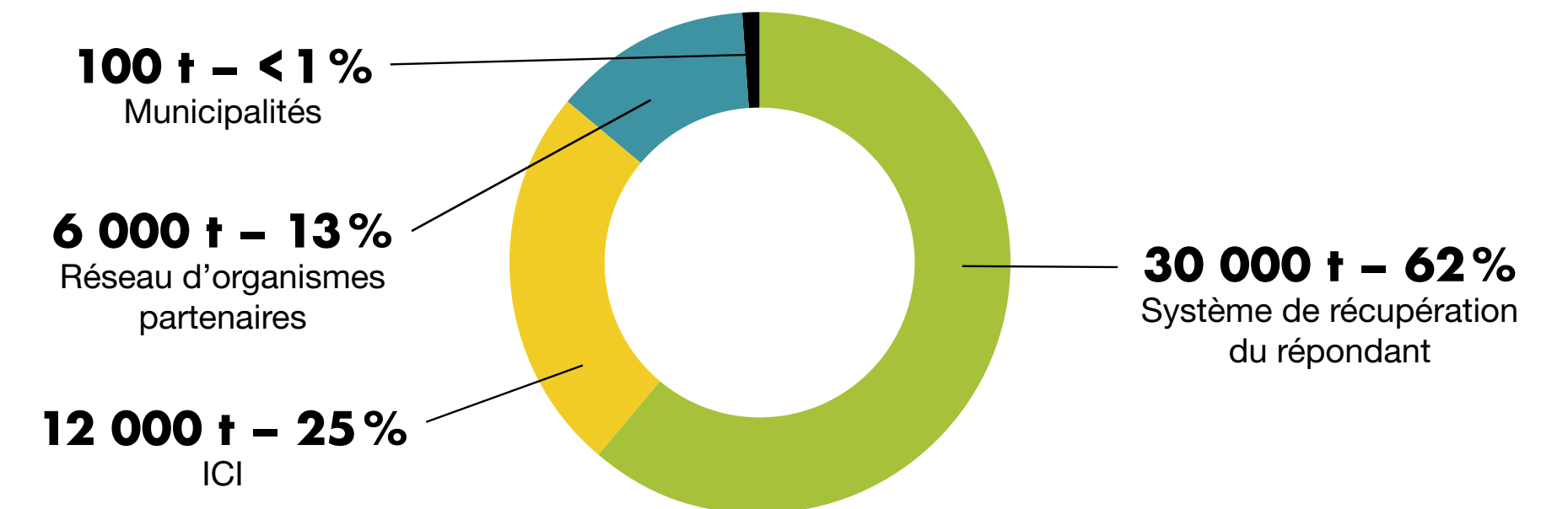
*Afin de faciliter la lecture, les résultats ont été arrondis. Il est donc possible que les totaux ou les pourcentages affichés dans les tableaux et les figures ne correspondent pas tout à fait à la somme des résultats qui leur sont associés.*

Les installations de récupération des textiles regroupent des friperies, des ressourceries et magasins de réemploi, des centres de dons de vêtements ainsi que des récupérateurs de textiles de plus grande envergure. Les installations de récupération des textiles ayant répondu au Bilan ont reçu un peu plus de 52 000 tonnes de matières en 2021. La très grande majorité de la matière traitée provenait du Québec (87 %). En incluant les récupérateurs qui n'ont pas répondu au Bilan, mais pour lesquels il a été possible d'estimer les quantités traitées, ce sont plus de 64 000 tonnes de textiles qui auraient été récupérées par ce secteur en 2021, une quantité similaire à 2018.

La majorité (62 %) des textiles ont été récupérés par le biais de systèmes de collecte propres à l'installation (notamment par boîtes et centres de dons) ou par l'apport volontaire des citoyens directement chez le récupérateur. Les récupérateurs de textiles ont également reçu 25 % de leurs matières en provenance d'industries, de commerces et d'institutions (ICI) en 2021, une augmentation de 11 points de pourcentage par rapport à 2018.

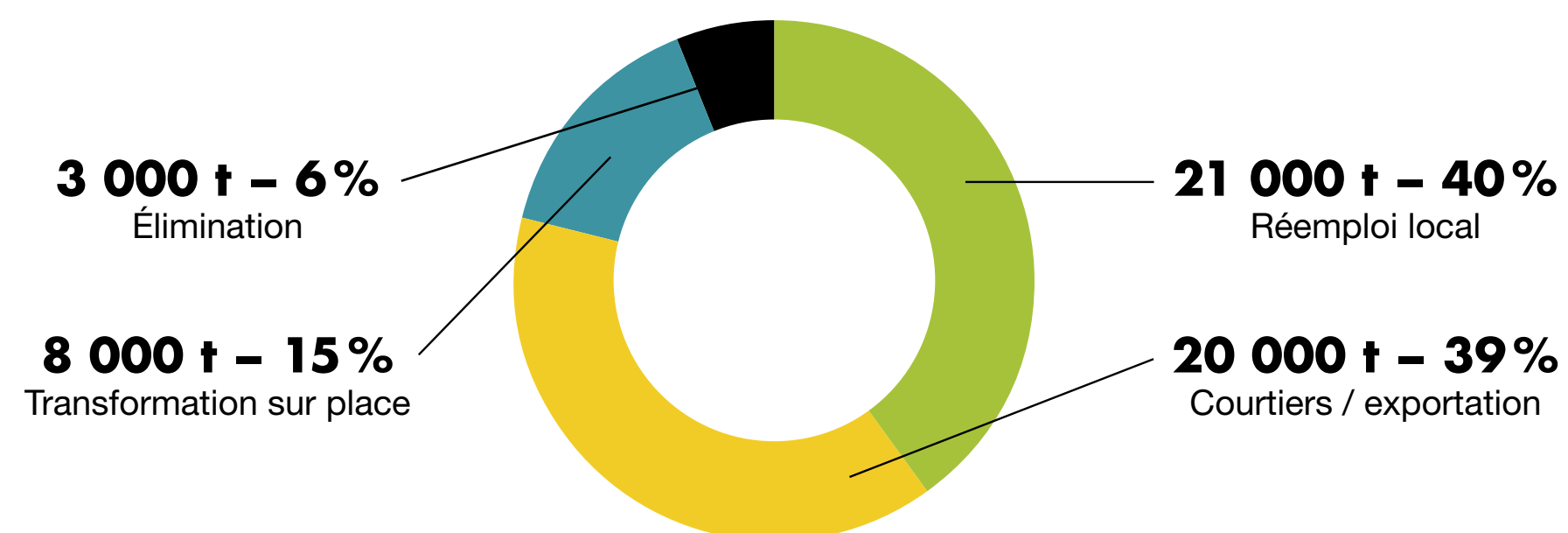
Figure 1

### Matières reçues par les installations de récupération des textiles répondantes selon la source d'approvisionnement



Les matières rejetées par les installations répondantes représentent environ 6 % du tonnage reçu, une diminution de 5 points de pourcentage par rapport à 2018.

Figure 2  
**Destination des matières traitées par les installations de récupération des textiles**



En 2021, la très grande majorité des textiles traités a été détournée de l'élimination (94 %) et un peu moins de la moitié de ceux-ci ont été destinés au réemploi local (40 %). Une quantité similaire (39 %) a également été acheminée à des courtiers qui exportent ensuite les textiles principalement vers l'international, mais également vers d'autres provinces canadiennes. Les matières restantes ont été transformées sur place (chiffons, artisanat, *redesign* – 15 %).

### Élimination des textiles

Des quantités importantes de textiles sont encore directement acheminées à l'élimination annuellement. Les données de l'**Étude de caractérisation des matières acheminées à l'élimination 2019-2020** permettent d'estimer qu'un total de 292 000 tonnes de textiles a été éliminé en 2021, provenant principalement du secteur municipal. Au cours de la dernière décennie, les quantités de textiles éliminées ont

augmenté de plus de 80 %<sup>1</sup>. L'importante quantité de textiles éliminée par le secteur municipal pourrait en partie être l'effet des confinements vécus en lien avec la pandémie de COVID-19 durant cette période, qui ont amené plusieurs citoyens à effectuer le ménage de leurs placards, alors que les organismes de seconde main avaient généralement cessé temporairement leurs activités.

Tableau 1  
**Textiles éliminés en 2021 par provenance**  
(en tonnes)

Catégories de matières	Provenance			TOTAL
	Municipal	ICI	CRD	
Textiles, cuirs et chaussures	22 000	10 000	10 000	42 000
Vêtements	57 000	24 000		81 000
Textiles d'utilisation domestique ou commerciale	75 000	28 000		103 000
Bottes et chaussures	10 000	7 000		17 000
Accessoires	9 000	5 000		14 000
Peluches	3 000	<1 000		3 000
Sous-produits textiles et cuirs préconsommation	4 000	19 000		23 000
Autres textiles	6 000	3 000		9 000
<b>Total éliminé en 2021</b>	<b>186 000</b>	<b>96 000</b>	<b>10 000</b>	<b>292 000</b>
<b>Proportion</b>	<b>64 %</b>	<b>33 %</b>	<b>3 %</b>	

<sup>1</sup> Par rapport aux données provenant de l'Étude de caractérisation des matières acheminées à l'élimination 2011-2012.